



Procès-verbal de la séance extraordinaire de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le 1<sup>er</sup> septembre 2022 sous la présidence de M. le Maire, Félix Labrecque, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Martin Gauthier	siège no 3
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présente, Mme Daphné Lessard, Greffière-Trésorière Adjointe.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACHAT D'UNE NIVELEUSE
4. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ POUR MÉNAGE ARENA
4. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 
1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
- 

#### Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire

*Les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation par courriel au moins 72 heures avant la présente et ont signé l'accusé réception tel que prévu au règlement #277 de la Municipalité.*

Monsieur le maire Félix Labrecque constate le quorum et ouvre la séance à 20h04.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 

176-09-22

#### Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3. ACQUISITION D'UNE NOUVELLE NIVELEUSE USAGÉE
- 

177-09-22

#### Acquisition d'une niveleuse usagée

**Attendu que** la Municipalité a un besoin d'une niveleuse car celle en main a besoin de réparations et que lesdites réparations sont extrêmement coûteuses;

**Attendu qu'une** niveleuse John Deere 772 BH 1996 est à vendre au coût de 20 000 \$ plus taxe chez RRF Perrier inc entrepreneur forestier. No de Série de la niveleuse : DW772BH558694 et no de plaque : V960847-9 :

**Attendu que** les individus mandatés recommandent l'achat de cet équipement et le transport de ce dernier;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. le conseiller Patrick Larochelle

**APPUYÉ PAR** M. le conseiller Martin Gauthier

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**Que** la , la municipalité achète ladite niveleuse au montant soumissionné;

Que le conseil autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Fanny Marcoux à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

#### **4. EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ POUR MÉNAGE ARÉNA**

---

[178-09-22](#)

#### [Embauche d'un nouvel employé ménage aréna](#)

**Attendu que** la Municipalité recevra la visite du comité organisateur des Jeux du Québec;

**Attendu que** la municipalité à un manque d'employé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme la conseillère Josée Laverdière

**APPUYÉ PAR** M. le conseiller Martin Gauthier

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**Que** la , la municipalité embauche un employé pour le nettoyage de l'Aréna au coût horaire de 18,00 \$/h

Que le conseil autorise la Directrice général et secrétaire-trésorière, Mme Fanny Marcoux à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

#### **4. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS**

---

#### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

La séance est levée, il est 20h25

*Félix Labrecque*  
**Maire**

*Daphné Lessard*  
**Greffière-trésorière adjointe**